
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le conseiller, M. Jean-François Desrosiers, qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour adoption le règlement numéro 2018-001 décrétant une dépense de 93 998.00\$ et un emprunt de 93 998.00\$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2017.

Le projet du règlement numéro 2018-001 décrétant une dépense de 93 998.00\$ et un emprunt de 93 998.00\$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2017.

Donné à Saint-Louis-de-Blandford, ce 8^e jour d'août 2018.


Julie Galarneau, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Code municipal, article 433)

Je, soussignée, Julie Galarneau résidant à Ste-Eulalie, directrice générale de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 8^e jour du mois d'août 2018 entre 9h00 et 18h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois d'août 2018.

Signé , directrice générale